



Mesures tarifaires exceptionnelles

- 21 juin 2022 -

Chers résidents, chères familles et chers amis

Nous n'avons pas pour habitude de faire évoluer nos tarifs en cours d'année, cependant la conjoncture et l'inflation mettent l'Association Marie BRISSON dans une situation délicate.

En effet, parce que c'est la loi et aussi afin de rester compétitif au niveau des embauches de personnel, nous avons augmenté les salaires de nos collaborateurs en lien avec la hausse des minimas sociaux et relevé la valeur du point concernant les autres salariés. Nous avons également vu notre poste de dépense alimentation augmenter en moyenne de 8%, celui des énergies de 45%, et les charges sociales exploser de 6%.

Dans ces conditions, la trésorerie de l'Association Marie BRISSON ne pourra pas contenir les effets de cette inflation et c'est pourquoi nos Administrateurs ont validé aujourd'hui ma proposition de **réévaluer nos tarifs de 3 euros par jour à partir du 1^{er} juillet 2022, à l'exception des tarifs à l'aide sociale.**

Pour votre information, ce sont plus de 10 euros d'augmentation par jour qu'il aurait été nécessaire d'appliquer pour que les comptes 2022 soient à l'équilibre mais en limitant cette hausse, les Administrateurs ont aussi mesuré l'effort qui vous sera demandé et nous

l'espérons, qui sera compensé par la réévaluation attendue des retraites au niveau de l'inflation.

Les Administrateurs et moi-même savons que nous pouvons compter sur votre compréhension et votre soutien dans cette période délicate et inédite.

Par ailleurs, nous allons aussi (et seulement) augmenter les tarifs des repas invités d'1 euro à partir du 1^{er} juillet 2022.

Enfin, nous vous attendons ce vendredi 24 juin à partir de 14H00 dans le parc de la Communauté Sainte famille pour partager un agréable moment avec vos proches et le personnel au son de l'orgue de barbarie et autour d'activités ludiques et gourmandes (barbe à papa).

Un dernier petit message : la commission Covid de l'Union Chrétienne a décidé de permettre jusqu'à nouvel ordre aux résidents et au personnel de tomber le masque (à l'exception des prises en soin), en partie à cause de la canicule et des grosses chaleurs à venir. Compte tenu du temps visite, les visiteurs devront garder le masque en chambre mais pourront en être dispensés à l'extérieur.

Votre Directeur